

Parlances

Les « histoeres d'aut foe »

Avec l'aimable autorisation d'Eric NOWAK qui a bien voulu nous adresser le livre de Alain GAUTRON : « LES HISTOUÈRES DAU VILLAJHE DE LA BEURLANDRIE » Éditions Pyrè Monde (2009).

Nous sommes emmenés à travers cette vie d'autrefois avec les mots et les expressions d'alors, tout un passé d'une grande richesse. «Le temps sans télé... Le temps des veillées à épanouiller le « garouille », casser les noix. Le temps du « bourlot » après les foins, les moissons, les « batteries », les vendanges et les « frairies » dans tous les villages » (Eric NOWAK).

TOUCHE-BEURGAUD

Vous ai pas core ⁽⁹⁸⁾ parlé d'Touche-Beurgaud ?
Ol'est pas doummaghe ! Coumme port de mer, o fait pas mieux ⁽⁹⁹⁾ : cinq ou six maisons avec le fumier au mitan d'la cour, daus bâtelleres peurtout. Ah voui ! Peurtout. A Touche-Beurgaud, fazez attention voure ⁽¹⁰⁰⁾ que vous mettez les pieds, entre les cercles de barriques qui traînant su la sole ⁽¹⁰¹⁾ dans les charrières, les bouteilles cassées et les fils de fer rouillés, sans parler daus outils égarés dans tous les coins au mitan daus érondes ⁽¹⁰²⁾ et daus ortrughes ⁽¹⁰³⁾ ! Rin qu'à respirer l'air, vous risquez l'tétanos.
O nn'a qui disant minme que les groles ⁽¹⁰⁴⁾ yi volant à l'envers (peur pas vouère la misère) !
Les paures ghens qui vivant là sont misérab' et pas ben fins ⁽¹⁰⁵⁾.
Ol'est à cause de thieu que, quand un gars est pas trop malin ou counnaît pas ben l'travail, les ghens avant coutume de dire : « Ta, thiau-là, l'sort ⁽¹⁰⁶⁾ de Touche-Beurgaud, dezard ⁽¹⁰⁷⁾ ! »



98. Encore.
99. Mieux.
100. Oï.
101. La sole : le sol.
102. Ronces.
103. Orties.
104. Cornelles.
105. Intelligents.
106. L'sort de : il est originaire de.
107. Sans doute.

Les articles publiés, n'engagent que leurs auteurs. Le CGCP ne saurait être tenu responsable des éventuelles erreurs pouvant être relevées dans le contenu de ce bulletin. La diffusion étant gratuite et réservée aux membres de l'Association, les adhérents s'interdisent toute reproduction ou diffusion externe à l'Association.

Le p'tit CharPoit



Cybergroupe Généalogique de Charente Poitevine

Bulletin de Liaison
interne à
l'Association



N° 17 - 1^{er} Trimestre 2010

Sommaire :

L'Édito du Président	Page 1 :
La vie du CGCP	Pages 2 & 3 :
Curiosité des dépouillements	Page 3 :
Le Maréchal Ferrant	Pages 4 & 5 :
L'électricité en Nord-Charente	Pages 6 & 7 :
Abjuration à Chiré	Page 7 :
Parlances	Page 8 :

Comité de rédaction :

Bernard Dion
Hubert Duclusaud
Michel Lamy
Patrice Lucquiaud
Jean Pierre Seguin
Liliane Viollet

Chers amis du CGCP,

L'Assemblée Générale du mois de mars a élu un nouveau Conseil d'administration, a approuvé à plus de 95 % le rapport moral, le rapport financier et le budget de l'année 2010.

En outre, vous savez dès aujourd'hui que le montant de la cotisation 2011 reste inchangé.

Nous avons également voulu simplifier nos statuts en regroupant en une seule Assemblée les sujets évoqués en mars et en octobre (cotisation). Cette réforme a également été approuvée à une quasi unanimité.

Merci à tous ceux qui ont participé à la préparation et à l'organisation de ces deux assemblées générales.

Et maintenant ? La vie de l'association continue et l'engagement des bénévoles est toujours aussi important et nous devons accélérer photos, dépouillements des paroisses des départements non encore numérisés. Chaque jour de nouveaux actes enrichissent la base de données.

Nous devons continuer à réfléchir à amplifier ce mouvement et rendre notre démarche encore plus efficace. C'est pourquoi, nous avons décidé de réunir le nouveau conseil d'administration de façon formelle et -pour une fois- en nous retrouvant entre nous, en Charente. Les échanges téléphoniques ou par courriel sont une chose, les discussions chaleureuses autour d'une table en sont une autre !

Comme je l'ai annoncé lors du Glouch, puis dans le rapport moral le Blog du CGCP est maintenant au point et nous allons le lancer.. Nous voulons ainsi favoriser les échanges entre les membres et mieux nous faire connaître à l'extérieur. Nous souhaitons de nombreuses et intéressantes contributions.

Dans ce numéro, vous pourrez découvrir une nouvelle rubrique : « les Parlances ». Elle s'enrichira de nouveaux textes à chaque numéro pour vous permettre de renouer avec un passé d'une grande richesse ! Le mode d'expression de nos ancêtres est aussi notre patrimoine.

Bonne lecture !

Bernard DION
Président du CGCP

La Vie du C.G.C.P.

Assemblée Générale Ordinaire 16 au 23 mars 2010.

L'AGO qui s'est tenue a approuvé le rapport moral, le rapport financier et le budget 2010. La participation s'est maintenue au niveau des années précédentes (environ 56 %). Sans revenir sur les événements de l'année 2009, il faut noter que la situation financière du CGCP est saine.

Des recettes en légère hausse (12.301 € contre 11.602 €) mais des dépenses en forte baisse (11.282 € contre 15.739 €).

Un résultat positif de 1.018 € alors que 2008 affichait un résultat négatif de 4.137 €.

Nous avons établi le budget 2010 avec peu de modifications par rapport à la réalisation de l'exercice 2009.

Des investissements seront sans doute réalisés dans l'acquisition de matériel photographique. Nous tenons compte de la forte volatilité des adhésions et d'une certaine baisse depuis fin 2009, comme dans beaucoup d'associations.

Nous savons également que la cotisation 2011 restera au niveau de 2010. Cette décision a été proposée car nos réserves (environ 14.000 €) nous le permettent.

CGCP	Budget 2009	BILAN 2009	Budget 2010
RESSOURCES			
Cotisations	9 000	10 157	9 000
Partenaires	-		
Recettes diverses			
Intérêts financiers	650	321	300
Relations Publiques	1 700	1 824	1 700
Total des Ressources	11 350	12 302	11 000
DEPENSES			
Charges Diverses	3 300	4 332	4 300
Immobilisations	2 000	990	1 500
Relations Extérieures	1 500	2 839	2 200
Relations Publiques	4 400	3 121	3 000
<i>Journées CGCP</i>	<i>1.500</i>	<i>1.087</i>	
<i>Glouch</i>	<i>2.500</i>	<i>2.034</i>	
Total des Dépenses	11 200	11 282	11 000
BALANCE	150	1 020	-

Le conseil d'administration.

L'AGO a désigné un nouveau Conseil. Comme vous le savez, la moitié des membres est renouvelable chaque année. Seuls trois membres étaient renouvelables et un nouveau candidat s'est présenté.

Le nouveau Conseil est ainsi composé :

Bernard DION, président
Michel LAMY, vice-président
Hubert DUCLUSAUD, vice-président
Jean-Pierre SEGUIN, vice-président (réélu)
Liliane VIOLLET (réélue)
Bruno BOURRET (réélu)
Alain SABOURIN, trésorier
Jacky POHIN, trésorier adjoint
Bernard DUTHEIL
Patrice LUCQUIAUD (élu)

Gilbert BERGEON, président d'honneur, fondateur du CGCP, membre associé de droit.

Jean-Claude EYMER
Alain LAPLAGNE
Jacques BAUDIFIER
Maurice GUILLET
Ces quatre derniers étant membres associés.
(Les membres associés participent aux délibérations sans droit de vote).

Le Conseil d'administration a la faculté de s'adjoindre d'autres membres associés à n'importe quel moment de l'exercice.

Pourquoi ? Parce que le statut de « membre associé » permet de « recruter » de nouveaux membres sans leur donner tout de suite de trop lourdes responsabilités. De ce fait, ils ont la faculté de prendre connaissance du mode de fonctionnement du CA, de choisir la commission où ils veulent exercer leurs talents et de participer à nos débats en donnant un avis consultatif.

C'est une pépinière pour le futur conseil d'administration du CGCP !

Elle dessert alors 46 communes. De 1932 à 1941, le rythme des abonnés diminue pour se stabiliser à 90 par an. L'année 1942 verra une reprise des abonnés. Le maillage des lignes augmente également, afin de satisfaire aux besoins des battages.

En 1930, l'électricité était vendue aux abonnés au travers d'une police d'abonnement. Elle était, soit par tranche soit forfaitaire. Par exemple, 17 francs pour une lampe, 15 francs pour un fer à repasser, 24 francs pour un poste TSF...

En 1940, un ingénieur du nom de François Saliceti, ingénieur ETP et aussi gendre de Louis Chrétien invente une prise de courant, basse tension afin d'alimenter en toute sécurité les moteurs électriques des machines à battre.

Mais, progrès oblige, le Moulin Garnaud ne fournit plus assez d'énergie pour alimenter le réseau. Une interconnexion est réalisée en 1941 avec la société "Forces Motrices de la Vienne".

En 1944 l'usine ne fournit plus. La consommation est limitée surtout en août et septembre

Partie de rien, la SERVC, par son réseau, a pris de l'importance pour la collectivité. Par l'étendue de son réseau et la région desservie, si son importance n'est pas nationale, elle est devenue indispensable à l'économie locale. Elle aurait du occuper une place grandissante, mais cela ne sera pas le cas. Les installations se dégradent de plus en plus et la chaussée Godard laisse passer une grande quantité d'eau et malgré les réparations, le propriétaire de la chute en amont obtint des ponts et chaussée la condamnation de la SERV, la contraignant de remettre les lieux en leur état primitif.

A la création de l'EDF toutes les petites unités de production ont été absorbées. Grâce à une négociation par Monsieur Saliceti, aucun membre du personnel n'a connu le chômage et furent pour la plus part repris par la nouvelle Sté EDF.

Malheureusement je n'ai pas pu trouver la date de l'électrification des rues. D'après certains ce serait après 1918.

Voilà comment Verteuil, village de 900 habitants fut électrifié entre 1905 et 1907.

Liliane VIOLLET

Abjuration à Chiré

Chiré-en-Montreuil, 20 novembre 1680.

Je Jeanne Grasset âgée de trente ans ou environ reconnais et confesse d'un cœur humble et repentant devant la très Sainte Trinité et toute la cour céleste et vous qui êtes ici présents témoins que j'ai grièvement péché adhérant aux hérétiques et croyant leurs erreurs et hérésies notamment celle de Luther et Calvin. Or maintenant par la grâce de Dieu étant remis au bon chemin, je déteste et anathématise les susdites hérésies et toutes autres sectes croyant à la Sainte Eglise catholique Apostolique et Romaine hors laquelle il n'y a point de salut et faisant profession de tout ce qu'elle croit et professe et particulièrement j'adore la très Sainte Eucharistie et le Saint Sacrement de l'autel auquel est contenu le Vrai corps et sang de Jésus Christ avec son Ame et trinité sous les espèces du pain et du vin. De plus j'invoque tous les Saints du Paradis pour être à mon secours par leurs prières, surtout la benoîte Vierge Marie mère de Dieu. J'avoue qu'il y a sept Sacrements par les quels la grâce nous est communiquée. Il y a un purgatoire où les âmes sont purgées après cette vie et reconnais notre Saint Père le Pape pour souverain pasteur de l'église universelle successeur de Saint Pierre vicair de Jésus Christ. Je promets de garder et suivre inviolablement désormais la foi qui celle de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine colomne (sic) et appuy de vérité tient et prêche. Ainsi je jure devant Dieu sur les Saintes Evangiles que je touche et déclare ne savoir signer La profession de foi ci-dessus écrite et faite par devant moi.

En présence des sous signés. Fait au dit Chiré ce vingt novembre 1680.

Dauxerre, curé de Chiré.

L'électricité en Nord-Charente

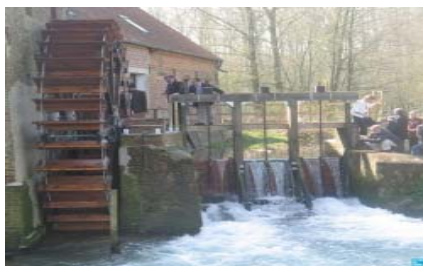
L'électricité cette nouvelle énergie apparait en 1878, rue de l'Opéra à Paris fournie par une petite usine et à partir de là, six usines s'organisent pour électrifier six secteurs de Paris. C'est donc en 1888 que le Conseil municipal de Paris avec la perspective de l'exposition universelle de 1889 et sous la pression de l'opinion publique, décide de la création d'un réseau de distribution de l'électricité. Eh, bien nous, en nord Charente nous avons aussi eu notre électrification !

Dans le village de Verteuil arrive, en 1869, Monsieur Louis Chrétien avec ses parents et ses sœurs. En 1895, il installe une pharmacie. Ce pharmacien, avec son beau-frère médecin major Aristide Richard, fut l'inventeur et le distributeur exclusif d'un remède dit de cheval : "Les Ampoules de Citro Cerro hémoglobine". Pourquoi parler de tout cela ? Nous sommes loin de l'électricité... Tout simplement parce que ce pharmacien a été le véritable pionnier et l'instigateur de l'électrification de cette commune. En 1911, un petit fascicule écrit "Verteuil petite ville charmante suit le progrès de très près. C'est ainsi, que depuis quelques années, grâce à l'intelligente initiative et au zèle d'un pharmacien Monsieur Louis Chrétien, une usine électrique dont la turbine est actionnée par les eaux de la Charente a pris place dans l'ancien Moulin Garnaud." Ce moulin a eu plusieurs fonctions : moulin à papiers, moulin filature de chaussons en lin, moulin à grains dont les meules tournaient quand l'occasion se présentait, écrasant des pierres à chaux (en provenance des fours à chaux de Pogné, Nanteuil, ou de la région de Cognac).



Aunac électrifiée.

Mais, au début du XX^e siècle, un bail à ferme entre Monsieur de La Selle (le propriétaire, habitant Châteauroux) et le fondateur de la SEV (Société Electrique de Verteuil) Monsieur Chrétien, concède en 1907, à cette dernière, l'exploitation de la chute de Garnaud pour quarante ans.



Cette création pour l'époque était remarquable. Puisque seulement 13 ans après Paris une usine d'électrification est créée. La SEV a implanté une turbine actionnée par la chute d'eau permettant de distribuer l'électricité à quatre communes (Verteuil, Poursac, Chenon, Aunac). Cette turbine était la seule source d'énergie. Elle était complétée par un moteur diesel à huile lourde de 50 CV de marque « Delaunay Belleville » fonctionnant quatre heures par jour. Son ronron se faisait entendre parfois à plus de trois kilomètres.

Ce réseau comprenait des lignes sur poteaux bois avec une haute tension de 2 500volts, sans neutre. Cela permettait une distribution de 110 volts. En 1920, moins de 1500 abonnés. En 1928, 2000 abonnés et de 1928 à 1932, l'accroissement des abonnés est d'environ 450 par an. La SEV change alors sa domination devant ce succès et s'appelle Société d'Electricité Rurale de la Vallée de la Charente.

Le Bureau du CGCP comprend :

Président : Bernard DION
VP Base de données : Michel LAMY
VP Informatique : Hubert DUCLUSAUD
VP Communication : J.P. SEGUIN
Relations régionales : Liliane VIOLLET
Ressources : Bruno BOURRET
Trésorier : Alain SABOURIN

L'organisation des tâches est assurée par les commissions. Elles sont placées sous la responsabilité de l'un des membres du Bureau qui a pour charge de les animer. Peuvent y participer des membres du CGCP ne faisant pas partie du Conseil d'administration :

Base de données (M. LAMY)
Informatique (H. DUCLUSAUD)
Communication (Jean-Pierre SEGUIN)
Ressources (Bruno BOURRET)
Trésorerie (A. SABOURIN)
Charpoit (J.P. SEGUIN)
Glouch (L. VIOLLET et J.P. SEGUIN)
Adhérents (A. SABOURIN)
Recettes et Parances (L. VIOLLET et Jacques BAUDIFIER)
Listes éclair (B. DUTHEIL)
Photothèque (A. LAPLAGNE)

Le Bureau du CGCP

Assemblée Générale Extraordinaire 16 au 23 mars 2010.

Cette AGE avait pour but de simplifier notre mode de fonctionnement. Jusque là, nous tenions deux AGO : l'une en mars, l'autre en octobre.

La seconde n'avait qu'un objet, celui de fixer le montant de la cotisation de l'année suivante.

Arrêtant notre exercice au 31 décembre, il nous est aisé -en mars- de savoir l'état de notre trésorerie pour l'année courante et l'année suivante.

Les adhérents ont voté à plus de 96 % pour la suppression de l'Assemblée Générale du mois d'octobre (380 voix pour, 4 voix contre et 10 voix sans avis).

La cotisation 2011 sera perçue à partir de fin octobre 2010 et jusqu'en janvier 2012.

Les statuts modifiés ont été mis en place sur le site : le CGCP -> les statuts.

Cela nous conduira aussi à modifier les articles concernés de notre Règlement Intérieur.

Vous pourrez le consulter sur le site : le CGCP -> Règlement intérieur.

Curiosités des dépouillements

13 octobre 1782

« Aujourd'hui treize octobre 1782 a été enterré dans le cimetière de cette paroisse le corps d'un homme inconnu qui a été trouvé mort dans les rues du Grand Yversay la nuit du dix de ce mois venant au onze et qui nous a été emmené par le nommé Pierre Quinçai et Pierre Mimos qui nous ont attesté avoir connu ledit inconnu malade depuis plusieurs jours et lui avoir donné la charité en qualité de mendiant son pain, nous ayant aussi affirmé qu'il est parvenu à tous connaissance et celle de tout le village qu'il est bien mort de sa mort naturelle et que ledit pouvait être âgé d'environ cinquante ans et qu'ils avaient oui dire que ce pourrait être le nommé Saurois de Latillé ; ont assisté à son enterrement les susdits, Pierre Moricet de Poitiers, Jean Grégoire et plusieurs autres personnes qui ont déclaré ne savoir signer de ce enquis attestent en outre les officiers de la châtellenie de cette terre qu'ils ont constaté par procès verbal l'état de la mort du dit inconnu qu'il est conforme aux déclarations des dénommés cydessus ».

Sieur sénéchal avec nous soussigné.

Dugué, curé de Vouillé

Vieux métiers : Le Maréchal Ferrant.

Qui n'a pas été attiré dans son enfance par la belle enseigne ouvragée, constituée, la plupart du temps de différents fers soudés ou assemblés en rond pour former ce que l'on appelle « le bouquet de la « Saint-Eloi » annonçant la présence d'une maréchalerie ?



Bouquet de Saint-Eloi

La maréchalerie est un lieu de passage et de rencontre où le maréchal-ferrant pratique l'art de chausser le sabot d'un cheval. Le métier de maréchal-ferrant est vieux de plus de 3000 ans et son nom trouve son origine dans le terme MARHSKALK, qui désignerait un domestique soignant les chevaux.

Dans mon village, deux maréchaux exerçaient. Enfant, j'allais pointer mon nez devant la maréchalerie. Henri, le maréchal ferrant était vêtu d'un bleu de travail ou d'une culotte de velours côtelé, protégé aussi d'un épais tablier de cuir, cousu par le bourrelier du coin. Cette cuirasse qu'il portait toujours, le garantissait des ruades des chevaux.

Ma curiosité était très attirée par le feu de la forge, ce feu de forge que l'on voyait de la rue, qu'Etienne allumait tous les matins, avec des ripes ou du papier. Puis il posait le charbon et l'on distinguait les étincelles qui partaient dans la cheminée, activées par le soufflet puissant que maniait l'un des enfants d'Henri. Plus il tirait sur le soufflet, plus les braises rougis-saient.

Les paysans arrivaient de bonne heure le matin, accompagnés de leurs chevaux ou de leurs bœufs.

Le ferrage était pour moi, une opération dangereuse et compliquée; souvent le client tenait

la jambe de son cheval. Le plus difficile était de ferrer les pieds avant. Il fallait maintenir les jambes pliées à l'aide d'une courroie passée dans le crochet du collier de l'animal ; pour le sabot de derrière, le propriétaire s'accolait contre la fesse du cheval bien d'aplomb sur ses jambes écartées et soulevait la jambe avec la



courroie enroulée sur ses mains.

Poursuivant son travail, il décrochait le fer usagé et l'arrachait avec les tricoises, puis élimait l'excédent de corne à l'aide d'un racloir appelé : rogne-pied et d'une mailloche. Après, il nettoyait le dessous du sabot à la rénette et râpait les côtés. Cela s'appelait le parage.

Tout ce travail s'effectuait le dos courbé, ce qui en faisait un dur métier entre la chaleur de la forge et les stations debout. Aussi les maréchaux étaient-ils de rudes gaillards pour une bien dure besogne.

Dans l'exécution de son travail, le forgeron ne jetait rien : ni les vieux fers, ni les rognures de corne. Celles-ci étant entassées par l'apprenti qui les vendait pour se faire un pourboire. Les vieux fers étaient réutilisés, déposés dans les braises rougeoyantes de la forge pour être reforgés.

Sinon le maréchal-ferrant était dans l'obligation de couper des barres de fer neuves et reproduire lui-même les fers.

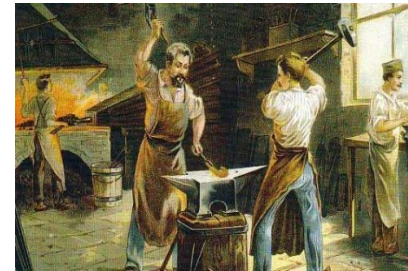
Forger un fer était un dur travail !



Les outils du maréchal ferrant.

Devant la forge, il faisait très chaud et lorsque les fers usagés étaient chauffés à blanc, un ouvrier les menait en corroyage, un deuxième les frappait. Alors, montait un bruit très en mesure, correspondant au son des ferretiers du meneur, répondant à ceux du frappeur. Cette fonction terminée, les trous étaient percés à l'étau.

Les fers neufs étaient tournés au "Guildins". Le maréchal présentait le fer : lorsqu'il virait au rouge sombre, c'était l'ajustage. Il fallait faire vite pour que le fer égalise la sole sans brûler la corne. Henri en avait une grande habitude, il exerçait ce métier depuis son plus jeune âge. Après cela, il vérifiait si le fer était bien appliqué.



La forge

Une fois le fer refroidi et mis en place, s'effectuait le brochage. Les clous à tête carrée étaient enfoncés dans la corne qu'ils transperçaient. Le maréchal en coupait la pointe avec ses tenailles puis les dégorgeait.

A la phase suivante, il encochait le sabot pour que l'extrémité des clous repliés au brochoir ne dépasse pas. Un coup de lime fignolait le travail et donnait le fil d'argent, fierté du maréchal. Puis il passait sa main pour caresser le sabot : celle-ci ne devait en aucun cas sentir les clous.

L'odeur de la corne brûlée se faisait sentir dans la rue. Pour certains, cette odeur était déplaisante, mais elle était moins nauséabonde que le crottin qui finissait toujours dans un seau en fer pour être utilisé comme engrais dans les jardins voisins.

Parfois le cultivateur amenait son cheval pour un autre travail que le ferrage : c'était en général un poulain qui n'avait pas encore connu

l'harnachement.

Il s'agissait de lui couper la queue à l'aide de pinces tranchantes nommées "Coupe-queue". L'exécution terminée, le maréchal ferrant, pour éviter toute infection, brûlait la plaie au fer rouge.

Pour ferrer un pied de cheval, il fallait à l'époque environ 20 minutes. Le cheval, en principe, était ferré 2 pieds par 2 pieds pour être bien équilibré.

Chaque bête avait un ferrage spécial : le cheval de selle portait des fers rainés avec à l'arrière deux poinçons. Mais il y avait un ferrage moins courant, surtout dans notre région : le ferrage à Glace.

A l'époque, les fermiers ne réglèrent leur note qu'une fois dans l'année ; généralement en janvier ; pour les mauvais clients, en mars. Il était aussi coutume de payer avec des quintaux de blé. En 1910, un ferrage de 4 pieds coûtait 48 sous. Pour 1 quintal de blé, le fermier réglait trois ferrages.



La forge et les outils bien rangés !

Parfois le maréchal ferrant, exerçait aussi le métier de forgeron.

Nous n'oublierons pas le 1^{er} décembre est réservé au patron des maréchaux ferrants, Saint-Eloi et la coutume voulait que les clients et les ouvriers décorent d'une couronne de feuillage la porte de l'atelier. Cette tradition se terminait par le verre de l'amitié, occasion de conversations conviviales.

Liliane VIOLETT et Bernard DION